



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



MB/AAP n° 177 /2021

LE DIRECTEUR DU C.R.O.U.S. D'AIX-MARSEILLE AVIGNON

- VU le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016, relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires et notamment l'article R822-13 du code de l'éducation ;
- VU le décret n°2012-1246 du 07.11.2012 relatif à la gestion budgétaire et à la comptabilité publique ;
- VU l'arrêté ministériel du 7 février 2019 nommant Monsieur Marc BRUANT au poste de Directeur Général du CROUS d'Aix-Marseille à compter du 01 mars 2019 pour une première période de quatre ans.

DECIDE

- 1°/ Délégation permanente est donnée à
Madame Noémie FAIZANT,
Service du Dossier Social Etudiant (D.S.E.)
pour signer toutes les pièces et documents relevant du fonctionnement interne de son service et prévus à l'annexe 1 ci-jointe.
- 2°/ Conformément à la réglementation la présente délégation est accordée exclusivement à la personne désignée à l'article 1 ci-dessus.
Aucune subdélégation n'est possible sauf autorisation écrite du Directeur du CROUS
- 3°/ La présente délégation est valable à compter du 20 septembre 2021 et prend fin automatiquement à la date où l'intéressée cesse d'occuper les fonctions pour lesquelles la présente délégation est établie.

Fait à Aix-en-Provence, le 1^{er} septembre 2021.

Délégué

Marc BRUANT
Directeur Général
du C.R.O.U.S. d'Aix-Marseille Avignon

ANNEXE 1

A la décision de délégation de signature des chefs de service

Actes administratifs faisant l'objet d'une délégation de signature

DANS LE RESPECT DE LA REGLEMENTATION ET DES DIRECTIVES DONNÉES

Service D.S.E.

Courrier

- Tous les courriers traités par le service à l'exception :
 - de ceux destinés :
 - aux élus et personnalités
 - aux collectivités territoriales et locales
 - aux présidents des universités ou directeurs d'écoles
 - au CNOUS ou Ministères (sauf les demandes de renseignements pour l'attribution d'une bourse d'enseignement supérieur)
 - au Recteur d'académie
 - de ceux traitant une demande de dérogation à la réglementation interne et générale
 - de ceux apportant des réponses ou décisions négatives

Relations avec les étudiants

- Attestation de bénéficiaire ASAA
- Attestation de non boursier

Relations avec les administrations

- Certificat administratif d'ordre de reversement
- Grilles de saisie des ordres de reversement hors assiduité
- Liste d'ordre de reversement issus des contrôles d'assiduité
- Bordereau d'envoi des rétablissements de crédits à la Division des Budgets Académiques du Rectorat

Aix-en-Provence, le 1^{er} septembre 2021

Délégué

Marc BRUANT
Directeur Général
du C.R.O.U.S. d'Aix-Marseille Avignon